

Les actions à venir en matière de logement (2009 > 2014)

- Création de **1 500 logements aidés supplémentaires**.
- Détermination de "loupes urbaines" afin d'**identifier les secteurs où des logements pourront être créés**.
- Réservation si possible de **20 % de logements sociaux** sur les opérations privées.
- Poursuite de la politique de réhabilitation pour **améliorer la qualité de vie des habitants** (+ 10 millions d'euros sur les résidences de l'OPH).
- Volonté d'**assurer encore plus de tranquillité** et de **sécurité** aux résidents.
- Poursuite d'une action forte à l'égard des **logements vacants**.
- **Création de 284 logements pour étudiants** : 200 à La Bocca et 84 boulevard d'Oxford.



La municipalité crée un nouveau Service logement et habitat

Il existait déjà un Service habitat qui avait à sa charge la politique du logement et le suivi opérationnel de dossiers tels que les OPAH, l'OPATB ou encore le Plan de sauvegarde des Caravelles. Ces missions se poursuivent au sein d'un nouveau Service logement et habitat. Elles viennent s'enrichir, outre d'une collaboration très étroite avec les bailleurs sociaux pour veiller sur l'attribution des demandes de logement aux Cannois, de la recherche de nouvelles potentialités auprès des professionnels de l'immobilier dans le but de mettre en place des solutions innovantes.

Le logement à Cannes

Une priorité pour
la Ville de Cannes



Le logement à Cannes, une priorité pour la municipalité

Depuis sept ans la Ville de Cannes œuvre activement dans les domaines qui relèvent de sa compétence : le logement social et la lutte contre la vacance immobilière. Cet engagement fort permet aujourd'hui de placer Cannes parmi les villes présentant la meilleure offre en matière de logement social dans les Alpes-Maritimes.

Logements sociaux

- **6 000 logements sociaux** à Cannes,
- soit **15 % de logements sociaux** par rapport au nombre de résidences principales.
- **Objectif préfectoral triennal 2005/2007 dépassé de 38 %** grâce à une aide de 5 millions d'euros en faveur des bailleurs sociaux pour la construction et la réhabilitation de logements sociaux.
- Première ville dans le département à avoir inscrit des **emplacements réservés dans le PLU** pour construire des logements sociaux (PLU approuvé le 24 octobre 2005).
- Objectif de la municipalité 2007/2014 : **1 500 logements aidés supplémentaires**.



Lutte contre la vacance et qualité de vie résidentielle

- Lutte contre la vacance : **50 logements remis sur le marché locatif**, engagement dans l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) de cohésion sociale (vacance et habitat indigne).
- **Renforcement du lien locataire/bailleur social/municipalité** grâce à plus de concertation et de proximité avec les usagers.
- Sécurité : **extension du réseau de vidéoprotection, surveillance nocturne**.
- Prévention : **présence d'un médiateur OPH** au contact des habitants.
- Réhabilitation des immeubles HLM : plus de **300 logements** réhabilités.
- **Projets de rénovation urbaine et sociale** des quartiers Sainte-Jeanne (550 logements) et Ranguin (480 logements) validés par l'ANRU.
- **Plan de sauvegarde** de la résidence Les Caravelles, copropriété de 174 logements.



Offre adaptée à chaque public

- **De nombreuses opérations aidées par la Ville de Cannes permettent de répondre aux attentes des actifs** et notamment des policiers municipaux : 29 logements pour un financement de 1,8 millions d'euros.
- **Jeunes travailleurs** : 187 studios au Foyer Mimont.
- **Travailleurs saisonniers** : 38 logements à la résidence sociale Le Figuier.
- **Femmes victimes de violence** : 17 places d'accueil d'urgence à la Villa Baltz.
- **Personnes handicapées** : hébergement des personnes handicapées à la Fondation Darty (36 chambres), projet pour l'accueil d'enfants autistes aux Clémentines (26 chambres), aide de la Ville pour l'adaptation des logements des bailleurs sociaux afin d'accueillir des personnes handicapées.
- **Sans domicile fixe** : hébergement des plus défavorisés par la création de places en hébergement (26 à l'accueil de nuit rue Lyclama) et la création d'une plateforme d'hébergement d'urgence.



Développement durable

- Soutien de projets innovants tels que Les Floribondas : **15 villas à ossature en bois** labellisées Qualitel (Haute Qualité Environnement).
- **Lancement d'une OPATB** (opération programmée d'amélioration thermique et énergétique des bâtiments) afin d'harmoniser les politiques du logement et du développement durable.
- Action forte menée en faveur du **pouvoir d'achat** : création de **jardins familiaux** (25 dès 2009 à Ranguin).

